

Commune :
TROYES (387)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 4538 P
Document vérifié et numéroté le 09/03/2017
A PTGC Troyes
Par Corinne PELISSON
Inspectrice des finances publiques
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : CL
Feuille(s) : 000 CL 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 09/03/2017
Support numérique : -----

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signes (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----
Les propriétaires déclarant avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la mise 6463.
A -----, le -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par FRAPPART (2)
Réf. :
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Centre des Impôts foncier de :
l'Aube
Service de Topographie et de Gestion Cadastre de l'Aube
Direction Départementale des Finances Publiques : Aube
143 av Pierre Brosolette BP 364
10025 TROYES Cedex
Téléphone : 0325712744 / 0325828544 / 03 25828544
ptgc.aube@dgif.finances.gouv.fr

